

Marie Moret à Louise Piret, 1er octobre 1892

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Coussinet-Piret](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-52

Collation2 p. (385r, 386r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Louise Piret, 1er octobre 1892, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/3731>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [1er octobre 1892](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) – Familistère

Destinataire [Coussinet-Piret](#)

Lieu de destination 43, rue Richer, Paris

Description

Résumé Renvoi des échantillons reçus et ceux sélectionnés épinglés. Précisions sur les commandes du costume et de la redingote avec insistance sur le respect des mesures. Demande de garder encore la jaquette.

Mots-clés

[Vêtements](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Coussinet-Piret

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Métiers de la confection

Biographie Maison de couture établie au 43, rue Richer à Paris et fondée par madame Coussinet à laquelle s'est associée Louise Piret en mars 1892. La maison porte les raisons sociales « Mme Coussinet » de 1884 à mars 1892 et « Mmes Coussinet-Piret » de mars 1892 à juillet 1899 où la raison sociale change définitivement pour « Mme Louise Piret » jusqu'en 1904.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 26/04/2023

Veuillez Guise d'arrêter que
les marches octobre 1891
fautes à passer.

Veuillez vous en occuper
de Madame Louise Piret pour
le carreau.

Je vous remercie de votre lettre d'hier
et vous retourne ci-joint tous nos
échantillons. Vous trouverez quelques
ci-contre les deux choisis : l'un
pour la jupe (prix 120 fr.)
l'autre pour la redingote (prix
de 160 à 170 fr.)

— Maintenant envoyez-moi je
vous prie avant l'expédition un
échantillon du tissu Jersey que
vous devez me fournir pour
aller avec la jupe et qui devra
être aussi exactement que possible
de la même nuance.

— Il est entendu que jupe et
jersey seront brades de suite.

noire laine mohair très-bonne.
La garniture du Jersey est
indiquée par ma lettre du 19
sept. confirmée par la vôtre
d'hier.

Veuillez me indiquer
quelle sera la garniture de
la jupe?

Et si vous êtes maintenant
en mesure de me indiquer le
prix du Jersey, veuillez le
faire.

Quant à ma dernière proposition
pour la redingote veuillez
me dire si vous l'établissez
dans les conditions indiquées
par ma lettre du 19 au si
vous avez quelques bonnes
modifications à me pro-
poser. Comment seront les
boutons?

Veuillez veiller à ce que
les manches soient très
faciles à passer.

N'oubliez pas les poches
de chaque côté et les gous-
sets au corsage; chose
excessivement commode
à l'usage. Il est déjà
convenu que tout le rete-
ment sera doublé d'une
soie sergée résistante
à la fatigue.

— Quant à mes mesures
sous les ailes; veuillez
seulement à ce que on les
suive rigoureusement;
je n'ai pas grossi.
Déjà vous m'avez livré
les vêtements faits d'après

les mêmes mesures et
qui diffèrent entre eux.
Donnez donc des ordres,
je vous prie. Pour qu'on
s'en tienne rigoureusement
aux mesures. La jupe doit
être ronde et mesurer: 92 devant;
93 derrière; 77 au tour du corps. Vous
ajouterez ce qui il faut pour le croi-
sement de la ceinture.

Je vous serais obligée de mettre
une poche de chaque côté.

— Quant à ma jaquette pourvue,
gardez-la encore un peu je vous
prie. Je dois me mettre en ro-
ge suis peu et compte vous
prier de me l'adresser la où
je serai.

— Vous m'obligerez en me livrant
tôt la commande d'aujourd'hui.
Veuillez agréer, Madame, mes
parfaites civilités

Marie Javin